



## 2009-11

### PROJET DE RESOLUTION du “Cercle Michiel de Swaen”

#### au Congrès 2009 de l’UFCEE à Bruxelles

Les minorités ethniques de l’Etat français sont à l’article de la mort. Une oppression séculaire est sur le point d’aboutir à son but ultime : l’éradication totale des paroles non français. En premier lieu la communauté de langue flamande, qui est à la veille de l’extinction. Les personnes de 40 ans et plus possèdent encore plus ou moins parfaitement la langue, à quelques exceptions près, les enfants ne la parlent plus. Pour mesurer la simple survie de notre nation, des mesures drastiques s’imposent avant qu’il ne soit trop tard. Ce ne sera possible qu’à travers l’école.

Un enseignement obligatoire de la langue maternelle doit être introduit partout où les adultes parlent encore le flamand, afin de regagner à notre peuple les enfants sacrifiés, les jeunes générations aliénées. L’expérience a montré qu’un enseignement facultative ne mène à rien, qu’il sera dévalorisé et sera abandonné.

On nous objectera qu’un enseignement imposé (par la loi) ne serait pas démocratique. Une question : le français est-il facultative ? Rappelons seulement par quels moyens, avec quelle brutalité depuis 1881, le français fut imposé aux enfants de cette region alors purement de langue flamande. Le flamand obligatoire à l’école est donc bien légitime. C’est une question morale. Une réparation du tort causé est pour la France une affaire d’honneur.

Ainsi notre projet de résolution est comme suit :

1. Utilisation exclusive du dialecte local dans les écoles maternelles de la zone linguistique.
2. A l’école élémentaire : néerlandais littéraire, première langue obligatoire. Enseignement dans la langue si des enseignants sont disponibles. Sinon, enseignement de la langue à l’aide du français.

3. Il sera permis de faire appel à des enseignants étrangers (belges, néerlandais ou autres) avec les mêmes salaires que les enseignants français. Les frais sont à la charge de l'Etat.
4. Dans l'enseignement secondaire l'enseignement sera tout simplement poursuivi, à savoir le néerlandais à parité avec le français de même.

Rien ne sera réalisable sans l'aide et l'appui actif des autres Etats démocratiques européens. Ainsi la France pourra dans une grande mesure rattraper son retard culturel, réparer les injustices commises dans le passé et satisfaire ainsi aux exigences de la morale.